

MODALITÉS D'INSCRIPTION EN MILIEU D'ACCUEIL



DEMANDE DE PLACE D'ACCUEIL



Voir formulaire en ligne.

3

mois

ACCOMPLIS

Traitement de la demande par ordre chronologique.

RÉPONSE À LA DEMANDE

Les parents contactent et visitent le-s lieu-x d'accueil disponibles afin d'opérer un choix éclairé.

+1

mois

Réponse à la demande (voir brochure ONE) par mail avec disponibilités des lieux d'accueils.

CHOIX DU MILIEU D'ACCUEIL

Les parents ont pris leur décision et confirme leur demande au Service et indiquent le lieu d'accueil choisi.

+5

jours

SI VOTRE DEMANDE À DÉJÀ ÉTÉ INTRODUITE,



CONFIRMATION DE LA DEMANDE

Les parents attendent la confirmation du Service.

+10

jours



L'assistante sociale responsable vous contacte en vue d'une inscription administrative.

Le refus de la demande sera motivé.

RÉSERVATION DE LA PLACE D'ACCUEIL

Paiement de l'avance forfaitaire en vue de la réservation de la place d'accueil. (sous réserve d'inscription prioritaire)

7

mois

Réception du paiement de l'avance forfaitaire.

N'oubliez pas d'en informer le Service, de confirmer la date d'entrée en lieu d'accueil et communiquer le numéro NISS de votre enfant.

max

N+1

mois

NAISSANCE DE VOTRE ENFANT

Dernière ligne droite !

j-1

mois

L'assistante sociale responsable prépare l'accueil de l'enfant avec vous.

LA FAMILIARISATION DOIT ALORS ÊTRE PLANIFIÉE.